

Le Président d'Aix-Marseille Université

Vu le Code de l'éducation,
Vu les Statuts d'Aix-Marseille Université,
Vu la délibération n°2018/03/27-08 du conseil d'administration en date du 27 mars 2018, donnant
délégation de pouvoir au Président,

DÉCIDE

Article 1 :

Dans le cadre du concours «DD en Trans' : le développement est interdisciplinaire », le Direction
du Développement souhaite attribuer aux lauréats les prix listés ci-dessous :

Catégorie Actions AMU :

Prix	Nom du Projet	Nom des lauréats
1 ^{er}	Eco Campus	Benzerouali Ratiba Essaifi Ahlam Kaidari Idriss Ripoll Pierre Vallin Maël Véniss Elisabeth
2 ^{ème}	Etudes sur les éco-gestes des étudiants d'AMU	Asenci Franck Korid Saphora
3 ^{ème}	ReCycl'AMU	Garrigues Julie Tavernière Hélène

Catégorie Actions Locales et territoriales :

Prix	Nom du Projet	Nom des lauréats
1 ^{er}	Avant-Projet de loi instituant une nouvelle sociale axée sur le développement durable	Barbero Mélanie Durand Justine Yahi Yasmine
2 ^{ème}	Biodiversité aquatique dans la peinture moderne (XVI ^è au XVIII ^è s.) : signification écologique et dimension historique.	Bahloul Faissal Campagna Anaïs Fiet Francesca Lapaquellerie Julie Porqueras Thomas Villessèche héloïse
3 ^{ème}	Quibd'Eau	Dartigoeyte Cyril Mercedes Mora Mena Elisa Peveri Julieta Pierangeli Andrea Vernet Lisa

Trophée composante :

Composantes	Nom du Projet	Nom des lauréats
Faculté Arts, Lettres, Langues et Sciences Humaines	Eco Campus	Benzerouali Ratiba Essaifi Ahlam Kaidari Idriss Ripoll Pierre Vallin Maël Vénisse Elisabeth
	Potager solidaire	Almeda Nicholas Padilla Athena Pineda Gerson Radek Eva Requena Mario Rodriguez Alba
Faculté des Sciences	Etudes sur les éco-gestes des étudiants d'AMU	Asencio Franck Korid Saphora
	Deuxième chance	Elabdellaoui Ikram Ndior Cellina

OSU PYTHEAS	Biodiversité aquatique dans la peinture moderne (XVI ^e au XVIII ^e s.) : signification écologique et dimension historique.	Bahloul Faissal Campagna Anaïs Fiet Francesca Lapaquellerie Julie Porqueras Thomas Villessèche h�loise
-------------	--	---

Tous les laur ats ont re u un lot de participation comprenant : Sacs - pot de miel - Set de couvert.

Article 2 :

La Directrice G n rale des Services et l'Agent comptable, sont charg s, chacun pour ce qui le concerne, de l'ex cution de la pr sente d cision.

Fait   Marseille, le 26 avril 2018


Yvon Berland
Pr sident d'Aix-Marseille Universit 

